

CONSEILLER(E) FEDERAL (H/F)

LA FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION :

La Fédération Française d'Équitation est une fédération sportive. Au travers des Clubs qui sont ses adhérents, les missions de la FFE portent notamment sur l'organisation de la pratique équestre en France, à travers le recrutement de nouveaux cavaliers, la formation, la compétition et le développement des activités équestres.

LES MISSIONS :

Le(a) candidat(e) est chargé(e) :

- D'aller à la rencontre des dirigeants et/ou enseignants dans leur établissement équestre ;
- De présenter et proposer les produits fédéraux et d'accompagner les établissements équestres dans la mise en place de ces produits ;
- De réaliser des audits conformément aux cahiers des charges des labels fédéraux : recueillir les informations sur le terrain, les analyser et les synthétiser, rédiger et communiquer les comptes rendus d'audits.

LE PROFIL DU CANDIDAT :

Le(a) candidat(e) dispose d'une expérience significative dans la gestion d'un établissement équestre et possède de bonnes connaissances relatives à la filière équine.

Il(elle) connaît le site ffe.com et les différents produits fédéraux.

Le(a) candidat(e) maîtrise l'outil informatique, dispose d'un bon relationnel et est organisé(e).

LE CONTRAT DE TRAVAIL :

LOCALISATION	Le poste est rattaché au siège social de la Fédération - Parc Equestre Fédéral de Lamotte Beuvron (41600) – <u>nécessite de nombreux déplacements.</u>
DUREE	Temps plein.
CONTRAT	Contrat de travail à durée indéterminée.
REMUNERATION	Selon profil et expérience.
PRISE DE POSTE	Dès que possible.

POUR POSTULER:

Les candidatures sont à envoyer à recrutement@ffe.com, comprenant un **CV** et une **lettre de motivation** ou via le site recrutement de la Fédération : <https://recrutement.ffe.com/conseiller-e-federal-h-f/>.